COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11 décembre 2025

L'Interval : ajustement du calendrier de mise en service

Le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, informe que le groupement IP13, titulaire du marché de conception, construction et exploitation de L'Interval – la nouvelle unité de valorisation énergétique située à Ivry-sur-Seine – lui a transmis récemment un nouveau planning prévoyant une mise en service industrielle au plus tard le 30 septembre 2026.

Ce projet d'envergure est réalisé sur une superficie limitée (12 000 m²) et en site occupé, l'ancienne usine continuant à fonctionner pour assurer la continuité du service public de traitement des déchets. Ces contraintes ont fait de ce chantier un projet d'une complexité exceptionnelle.
À ces difficultés techniques se sont ajoutés pendant le chantier des facteurs externes, tels que la pandémie de COVID-19 et ses conséquences, notamment la pénurie de matières premières et de composants électriques et électroniques, qui ont contribué aux retards.

Malgré ces défis, les travaux de construction sont désormais achevés et l'usine est entrée depuis le mois de juillet en phase d'essais à chaud.

Une mise en service sous le signe de la sécurité et de la performance

La mise en service interviendra uniquement lorsque le Syctom aura la certitude que toutes les conditions techniques et de sécurité seront réunies pour garantir un fonctionnement optimal de la nouvelle installation.

L'usine actuelle fonctionnera donc encore pendant quelques mois, ce qui a été rendu possible grâce à des investissements importants et continus du Syctom, pour maintenir ses bonnes performances techniques et environnementales. Les travaux de GER votés (Gros entretien Réparation) s'élèvent à 29,43 M€ HT depuis mai 2024, dont 11,68 M€ de travaux de maintenance déjà programmés pour des travaux qui auront lieu en 2026.

Un projet au cœur de la transition écologique

L'Interval représente une avancée majeure pour la métropole parisienne, en offrant une meilleure performance environnementale et intégration urbaine : maîtrise renforcée des odeurs et du bruit, réduction significative des rejets atmosphériques grâce à un traitement avancé des fumées, circulation routière réduite. Les flux entrants et sortants, ainsi que la capacité de traitement, sont divisés par deux, ce qui diminuera l'impact global sur le quartier.

« *La priorité du Syctom est d'assurer la sécurité et la fiabilité de cette installation stratégique pour la métropole. L'Interval est un projet ambitieux qui contribuera à la transition énergétique*

et offrira en outre, une meilleure performance environnementale et intégration urbaine. Nous mettons tout en œuvre pour garantir sa mise en service dans les meilleures conditions », déclare Corentin Duprey, président du Syctom.

A propos du Syctom

Depuis 40 ans, le Syctom assure le service public du traitement et de valorisation des déchets ménagers de 81 communes en Île-de-France, réparties dans 11 territoires adhérents. Au service de près de 5,7 millions d'habitants, le Syctom traite chaque année 2,2 millions de tonnes de déchets ménagers et les valorise sous forme de matières et d'énergie. Pour cela, il dispose de 9 unités de traitement (3 centres de valorisation énergétique, 5 centres de tri et 2 centres de transfert) et de déchèteries.

Contacts presse :
Sylvie Mariaud – 06 21 60 03 82 - mariaud@syctom-paris.fr
Site internet : www.syctom-paris.fr